

COMMUNIQUE DE LA SIF POUR UNE EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SNT¹

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié en juin 2022 un document intitulé *Avis sur la contribution du numérique à la transmission des savoirs et à l'amélioration des pratiques pédagogiques*².

La Société informatique de France (SIF) partage le bilan mitigé effectué pour l'enseignement *Sciences numériques et technologie* (SNT) de la classe de seconde et, tout comme le préconise le CSP, demande à ce que la science informatique occupe une place plus importante dans le programme de SNT pour que cet enseignement puisse jouer pleinement son rôle.

En effet, cet enseignement se doit de répondre à plusieurs enjeux essentiels et complémentaires : donner un socle de connaissances et compétences fondamentales nécessaire à tout citoyen du XXI^e siècle, contribuer à construire le bagage des informaticiens en devenir, transmettre aux jeunes des premières clés scientifiques et techniques pour être en capacité d'inventer les futurs usages du numérique dans les nombreuses disciplines et métiers qu'il transforme, et enfin les éclairer dans leurs choix d'orientation.

En particulier, cet enseignement devrait être l'occasion de montrer l'informatique dans sa diversité en transmettant des éléments essentiels issus des 4 piliers de cette science et technique : algorithmes, langages, données, machines. Le recours à des thèmes concrets proches des usages des jeunes pour illustrer les différents concepts mérite d'être conservé à condition d'être, cette fois, assujéti à de réelles ambitions en matière d'acquisition de compétences et connaissances fondamentales en informatique.

La SIF soutient donc fortement la première branche de l'alternative proposée par le CSP pour l'enseignement de SNT : des professeurs ayant des compétences informatiques attestées, une articulation renforcée entre le programme de SNT et celui de la spécialité de première NSI, un effectif réduit pour l'enseignement de SNT, en particulier pour les activités de programmation. Adopter la seconde branche de l'alternative, en supprimant entre autres toute notion de programmation, serait au contraire une régression dans l'acquisition d'une culture informatique, qui fait indéniablement partie des apprentissages fondamentaux du XXI^e siècle.

La SIF est bien sûr prête à s'engager aux côtés de l'ensemble de la communauté éducative pour accompagner la nécessaire transformation de cet enseignement dans le respect des collègues impliqués et dans l'intérêt supérieur des élèves.

¹ Sciences numériques et technologie

² <https://www.education.gouv.fr/media/115738/download>